

Elus CME :

Lya - Noé – Corentin – Lola – Kaylann – Daisy – Alexis – Aya – Romane – Ruben – Esteban - Soan

Conseillères municipales CME :

Laurence TISSEROND – Claire BIMIER – Evelyne MERLET – Nathalie CAILLAUD

Excusés : Monsieur le Maire Jean-Paul OLIVARES – Conseillère municipale : Laétitia COULONNIER

Pour commencer, Laurence et Nathalie précisent aux élus que c'est leur dernier CME. Elles ont rappelé qu'un mandat de conseillère municipale durait 6 ans et que les prochaines élections avaient lieu le dimanche 15 mars. Une nouvelle équipe va donc se mettre en place.

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Œuvre pour se souvenir des élus du CME

Pour rappel : il a été décidé de dessiner un arbre et que chaque élu sortant apposerait sa main (après l'avoir trempée dans de la peinture) pour faire une feuille de cet arbre.

Le modèle présenté aux élus a été retenu (voir ci-contre).



La commission « Cadre de vie » précise que cette réalisation se fera sur le **mur du chemin menant à la Maison de l'Enfance**. Les raisons sont multiples :

- Très bonne visibilité
- Lieu de passage
- Lien évident entre la Maison de l'Enfance et le CME

Un premier nettoyage a été effectué. Il faudra en envisager un deuxième avant de prévoir une peinture d'accroche.

Modalités :

Il faudra dessiner le tronc et les branches. Ensuite chaque élu apposera sa main en choisissant une couleur de son choix (rouge, vert, bleu, jaune...). En dessous, nous inscrirons le prénom de l' élu (couleur prévue : le noir).

Sur le premier arbre figurera les élus sortis en 2025 et ceux qui partiront en 2026. Nous continuerons de le compléter au fil des ans en prévoyant un arbre tous les 3 - 4 ans.

Cette réalisation est envisagée au début de l'année scolaire 2026/2027 puisqu'il faut qu'il fasse beau pour le temps de séchage.

3. Fête des CM

Elle aura lieu le mardi 30 juin de 17h45 à 20h00 à la salle de la Prairie. Le DJ est réservé.

Comme l'année dernière, les enfants auront le temps de rentrer chez eux pour prendre un goûter, se préparer...

Il fallait choisir un thème. Plusieurs propositions ont été faites. Nous avons ensuite procédé au vote. Voici les résultats :

- Eté/Vacances (4 voix)
- Fluo (1 voix)
- Horreur (3 voix)
- Carnaval (1 voix)
- Soirée déguisée (3 voix)

C'est donc le thème : **ETE/VACANCES** qui a été retenu. Plusieurs accessoires sont possibles : casquette, lunettes de soleil, chapeau de paille, robe d'été, short... Seront interdits le maillot de bain, le paréo

Le CME a retenu également :

- Un menu PIZZA
- Des bonbons
- Plusieurs boissons : eau - limonade avec sirops de fraise et citron - coca-cola - Ice Tea - Jus de pomme

4. Action solidaire

L'association choisie est la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Nous partons sur le principe d'une collecte dans plusieurs lieux :

- Les 2 écoles,
- La mairie
- Le marché (permanence sur 2 dimanches)

Nous allons contacter la SPA pour connaître leurs besoins (aliments, jouets, litière...).

Il faudra prévoir une communication sous forme d'affiche pour les écoles, les commerces, d'un article dans le bulletin municipal, sur le site intramuros, ainsi que des flyers.

L'action solidaire se terminera par une visite de la SPA un mercredi après-midi.

Nous envisageons le début de l'année scolaire pour réaliser cette action solidaire.

5. Visite de la mairie

Nous avons terminé ce CME par la traditionnelle visite de la Mairie.

PROCHAIN CME

En raison des élections, la date sera communiquée ultérieurement. Il est toutefois prévu au mois de mai.